

## Les Echos.fr Les chambres de commerce vont encore devoir réduire la voilure

Dominique Malecot | Le 02/02 à 18:03



*André Marcon, le président de CCI France. - HAMILTON/REA*

### **Le réseau des CCI ne va pas échapper à un nouveau plan social en 2016.**

La cure d'austérité n'est pas terminée pour les chambres de commerce. Leur budget va encore reculer de 130 millions cette année pour être ramené à un peu moins de 900 millions. Il était encore de 1,3 milliard d'euros en 2012. La baisse en 2016 est certes un tout petit peu moins importante que les années précédentes, mais elle n'en est pas moins sensible.

## **Licenciements, réorganisation...**

Les chambres dont les budgets ont aussi été asséchés par plusieurs prélèvements exceptionnels sur leurs fonds de roulement, ont dû se séparer de quelque 1.600 collaborateurs l'an dernier, sur 25.000. Celle de Paris a fourni près de la moitié de cet effort avec 710 départs en juin dernier (18 % de l'effectif). Elle ne devrait pas en rester là. Elle négocie actuellement « plusieurs dizaines de licenciements », confirme une source. Cela devrait s'accompagner d'une réorganisation en profondeur de certains services, de l'arrêt de formations. La même source ne commente pas la rumeur de regroupements possibles d'écoles, l'ensemble des mesures faisant l'objet de négociations.

Le reste du réseau n'est pas mieux loti. Sous sa forme actuelle, il est en effet en sursis. Ainsi, les 22 chambres régionales seront ramenées à 13 au 1er janvier prochain. Les élections consulaires, prévues initialement à l'automne dernier ne pouvaient pas être organisées tant que la loi Notre sur les régions n'était pas votée et ont été décalées d'un an.

## **Chambres de départements**

De même, les quelque 123 chambres de commerce « historiques », dites territoriales devraient continuer à voir leur nombre diminuer autour d'une centaine. Il semble que le législateur souhaite imposer une chambre par département. Cette notion de politique territoriale est assez éloignée de celle de bassin d'emploi que prône le réseau. Il maintiendra donc vraisemblablement un certain nombre de « bureaux locaux » pour compléter ce réseau mais ce seront nécessairement des structures très légères. De nouveaux ajustements sont inévitables même si les chambres peuvent espérer exercer leurs compétences pour certaines des treize régions.

### **À noter**

Les recettes de toutes les infrastructures que gèrent les chambres de commerce comme les ports ou les aéroports ne sont pas incluses dans leurs budgets, car elles ne peuvent être utilisées que pour ces infrastructures